

Eneco Soleil & Vent Dynamique



Carte tarifaire novembre 2025 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture d'électricité verte pour petites consommations professionnelles en Flandre.

Tous les prix sont hors TVA

Prix de l'énergie



Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS ÉLECTRICITÉ : Utilisation de réseaux de distribution et de transport

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)

Gestionnaire de réseau	Frais de distribution (€cent / kWh)				Frais de transport	Tarif gestion des données	Tarif prosumer (1)
	Simple	Heures pleines	Heures creuses	Excl. nuit	(€cent / kWh)	(€ / an)	(€ / kVA / an)
AIEG	8,92	9,02	7,22	6,60	2,81	18,00	74,52
AIESH	12,07	13,41	7,32	7,32	2,81	17,18	92,15
ORES (Brabant Wallon)	10,18	10,81	6,26	5,10	2,81	13,06	82,04
ORES (Est)	10,18	10,81	6,26	5,10	2,81	13,06	82,04
ORES (Hainaut électricité)	10,18	10,81	6,26	5,10	2,81	13,06	82,04
ORES (Luxembourg)	10,18	10,81	6,26	5,10	2,81	13,06	82,04
ORES (Mouscron)	10,18	10,81	6,26	5,10	2,81	13,06	82,04
ORES (Namur)	10,18	10,81	6,26	5,10	2,81	13,06	82,04
ORES (Verviers)	10,18	10,81	6,26	5,10	2,81	13,06	82,04
REGIE DE WAVRE	10,83	10,99	6,80	5,82	2,81	26,50	84,82
SIBELGA(*)	8,87	8,87	6,66	6,66	2,12	12,78	-
TECTEO RESA	10,02	11,32	5,64	4,75	2,81	25,00	81,07

Gestionnaire de réseau		élèvement / kWh)		des données an)	Tarif Tarif capacitaire		Tarif prosumer (1)
	Heures normales	Excl. nuit	SMR1(**)	SMR3(***)	(€ / kW / an)	(€ / an)	(€ / kVA / an)
COMPTEUR DIGITAL Eneco Soleil & Vent Dynamique n'est possible que si vous disposez d'un compteur numérique et que vous utilisez le régime de mesure SMR3.							
FLUVIUS HALLE VILVOORDE	5,85	4,93	17,51	17,51	56,18	-	-
FLUVIUS ANTWERPEN	5,65	4,70	17,51	17,51	50,24	-	-
FLUVIUS IMEWO	5,89	4,92	17,51	17,51	53,24	-	-
FLUVIUS LIMBURG	6,41	5,31	17,51	17,51	48,87	-	-
FLUVIUS WEST	7,04	5,79	17,51	17,51	56,93	-	-
FLUVIUS MIDDEN VLAANDEREN (INTERGEM)	5,29	4,46	17,51	17,51	49,04	-	-
FLUVIUS KEMPEN (IVEKA)	6,07	5,03	17,51	17,51	53,11	-	-
FLUVIUS ZENNE DIJLE	6,06	5,10	17,51	17,51	55,80	-	-

L'électricité produite se compose à 100 % d'électricité verte issue d'éoliennes et de panneaux soileirs d'un parc de production belge. Enco Soleil & Vent Dynamique est un contrat à durée indéterminée dans lequel le prix de l'énergie est dynamique et peut changer toutes les heures en fonction des prix de gros publiés Belpex Day Ahead (inclus dans la formule de prix en tant que Belpex-H). Plus d'informations sur ce paramètre d'indexation sur eneco.be/indexation. Les prix indiqués sur cette carte tarifaire sont basés sur une estimation de la valeur moyenne de Belpex-H). Plus d'informations sur ce paramètre d'indexation sur eneco.be/indexation. Les prix indiqués sur cette carte tarifaire sont basés sur une estimation de la valeur moyenne de Belpex-H). Plus d'informations sur ce paramètre d'indexation sur eneco.be/indexation. RLP moyen. Eneco est en droit de modifier la méthode d'indexation et les coefficients associés à condition que les index en question changent en substance ou ne soient plus représentatifs de la valeur économique de l'énergie fournie ou ne soient plus serpésentatifs de la valeur économique de l'énergie fournie ou ne soient plus représentatifs de la valeur économique de l'énergie fournie ou ne soient plus représentatifs de la valeur économique de l'énergie fournie ou ne soient plus représentatifs de la valeur économique de l'énergie fournie ou ne soient plus représentatifs de la valeur économique de l'énergie fournie ou ne soient plus représentatifs de la valeur économique de l'énergie fournie ou ne soient plus représentatifs de la valeur économique de l'énergie fournie ou ne soient plus représentatifs de la valeur économique de l'énergie verte et/ou cogénération d'uné parce pout ou doit potre en comptte. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées en moitants repris ci-dessus sont les derniers par seu cure consommation serve le droit d'ajuster vos prix. La redevance fixe est un coût annuel par raccordement à det, si besoin, de manière et forfa

- (*) taux hors terme de capacité : KVA <=13KVA 41,41 €/an; KVA > 13KVA 82,83 €/an.

 (***) SMR1 : régime de mesure mensuel ou annuel.

 (***) SMR3 : régime de mesure par quart d'heure.

 (1) Le tarif prosumer est applicable pour tous les utilisateurs du réseaux possédant une installation de production avec une puissance maximale de 10 kVA valable pour les services Valorisation (voir page suivante) ou Compensation (Lorsque vous consommez l'électricité du réseau, le compteur compte à l'endroit. Lorsque vous injectez de l'électricité dans le réseau, le compteur compte à l'envers.) En Flandre, ce tarif est réparti par mois sur base de l'ensoleillement moyen. l'ensoleillement moyen. Pas soumis à la TVA Non applicable sur les premiers 100 kWh. Cette redevance est majorée d'un montant forfaitaire de € 0,075.

IMPÔTS, TAXES ET MAJORATIONS ÉLECTRICITÉ

(fixées par les autorités publiques)

Taxe OSP (obligations de service public), uniquement pour Bruxelles $(\mathbb{C}\ /\ an)$					
<= 1,44 kVA	0,00				
> 1,44 kVA et <= 6 kVA	12,36				
> 6 kVA et <= 9,6 kVA	19,80				
> 9 kVA et <= 13 kVA	24,72				
> 13 kVA et <= 18 kVA	36,96				
> 18 kVA et <= 36 kVA	49,32				
> 36 kVA et <= 56 kVA	98,76				
> 56 kVA et <= 100 kVA	160,44				

Redevance de raccordement électricité (Wallonie) $^{(2)(3)}$ (Ccent / kWh)	0,075
--	-------

Contribution Fonds Energie (Flandre) (²) (€ / mois)	Tension Tension basse moyenne				
Tarif standard (non domicilié)	9,88	188,35			
Tarif consommateur protégé	0,00	-			

Accise fédérale (Ccent / kWh)	Droits d'accise spéciaux	Cotisation sur l'énergie
Consommation entre 0 et 3.000 kWh	1,4210	0,1926
Consommation entre 3.000 et 20.000 kWh	1,4210	0,1926
Consommation entre 20.000 et 50.000 kWh	1,2090	0,1926
Consommation entre 50.000 et 1.000.000 kWh	0,1926	
Certificats verts et de cogénération (€cent / kWh)	1,43	
Certificats verts en Wallonie (€cent / kWh)	2,90	
Certificats verts pour Bruxelles		

(€cent / kWh)

Carte tarifaire version 022511 pour Flandre. / Valable du 1 $^{\rm cr}$ novembre 2025 au 30 novembre 2025 inclus. / BB_032_022511_FR_ENECO_POWER_DYNAMIC



Eneco Soleil & Vent Dynamique



Carte tarifaire novembre 2025 d'Eneco Belgium SA pour la relivrasion d'électricité par des **petites consommations professionnelles** en Flandre.

Tous les prix sont hors TVA

Indemnité supplémentaire pour l'injection

PRÉLÈVEMENT ET INJECTION / VALORISATION

REDEVANCE FIXE (€ / an)	+	INJECTION (€cent / kWh) Compteur simple		
	_	PRÉLÈVEMENT		
		Voir prélèvement	>	Estimation annuelle
Voir prélèvement		Voir prélèvement	>	Formule tarifaire
voii preievement		INJECTION		
		4,04	>	Estimation annuelle
		0,1 X BELPEX-H -1,188	>	Formule tarifaire
PARTAGE DE L'ENERGIE COÛT ADMINISTRATIF:				

Les conditions du prélèvement se trouvent à la première page de ce document.

Le tarif d'injection est variable et et peut changer toutes les heures en fonction des prix de gros publiés Belpex Day Ahead (inclus dans la formule de prix en tant que Belpex-H). Vous trouverez de plus amples informations à propos de ce paramètre d'indexation sur eneco.be/indexation. Les prix indiqués sur cette carte tarifaire sont basés sur une estimation de la valeur moyenne de Belpex-H (€52,3038/MWh), sur la base d'un profil SPP moyen. Eneco peut modifier le mécanisme d'indexation et les confficients assortis à condition que la réglementation y relative soit modifiée ou supprimée, ou à condition que les index concernés changent sur le plan du contenu ou ne soient plus représentatifs de la valeur économiet de l'électricité injectée ou ne soient plus publiés ou le soient de manière irrégulière. Les montants montionnés sont les derniers montants connus. Le volume d'injection sera toujours imputé aux montants en vigueur à ce moment, avec effet rétroactif. Eneco se réserve le droit d'adapter ces frais conformément aux modifications apportées au cadre réglementaire. Les adaptations à ces éléments, dont Eneco n'est pas responsable, sont entièrement récupérées sur le client (avec effet rétroactif). Les prix indiqués sont uniquement applicables aux clients avec une consommation domestique et une consommation d'électricité annuelle mesurée inférieure ou égale à 100 MWh et un raccordement basse tension avec une puissance de raccordement de maximum 56 kVA. Dans les autres cas, Eneco se réserve le droit d'adapter votre prix.

«Prélèvement et injection»: L'électricité que vous prélevez du réseau et celle que vous injectez dans le réseau sont facturées séparément. Vous touchez une indemnité pour l'électricité que vous injectez.

Les services disponibles sont spécifiques à la région.

Carte tarifaire version 022511 pour Flandre. / Valable du 1er novembre 2025 au 30 novembre 2025 inclus. Uniquement applicable si un contrat d'approvisionnement a été conclu. / BB_032_022511_FR_ENECO_POWER_DYNAMIC